«Henri TANDONNET - Rapport d'alerte sur la gestion de la ressource en eau : « Eau : urgence déclarée »»

08/06/2016

Henri TANDONNET - Rapport d'alerte sur la gestion de la ressource en eau : « Eau : urgence déclarée »

Henri Tandonnet, sénateur UDI-UC du Lot-et-Garonne et Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, ont présenté les conclusions de leur rapport consacré à la gestion de la ressource en eau à moyen terme et intitulé « Eau : urgence déclarée ». « Menés dans le cadre de la délégation sénatoriale à la prospective, les résultats de nos travaux nous amènent à lancer un signal d'alarme » a déclaré Henri Tandonnet.

Le rapport « Eau : urgence déclarée » se fixe une double ambition :

- dresser un état des lieux pour prendre la mesure inquiétante des changements climatiques et répertorier les différents usages de l'eau,

- envisager une gestion optimisée de la ressource ainsi qu'une gouvernance au plus près de la réalité des territoires.

Face au dérèglement climatique, aux modifications des précipitations et à une demande qui s'accroit, la France est exposée à un vrai risque de pénurie d'eau, tout particulièrement en été quand les pics de chaleur se heurteront aux pics de besoin.

Les sénateurs ont souligné la nécessité d'anticiper la question des conflits d'usage pour ne pas subir, les priorités absolues restant l'alimentation ainsi que la sécurité sanitaire et nucléaire.

Au-delà des économies d'eau qui constituent un élément de réponse, Henri Tandonnet a insisté sur l'importance de la recherche, mais aussi sur une meilleure gestion de la ressource, notamment par la constitution de réserves d'eau, ou encore sur la réutilisation à encourager des eaux usées traitées.

Par ailleurs, les deux rapporteurs ont relevé la multitude d'acteurs et la profusion de divers textes règlementant le secteur de l'eau. Cet émiettement des compétences et une centralisation excessive nécessitent de redonner une place aux acteurs locaux.

A ce titre, Henri Tandonnet a insisté sur la piste intéressante des « projets de territoire ». Ces derniers favoriseraient une concertation en amont des choix stratégiques, une élaboration de diagnostics partagés et équilibrés des besoins en eau du territoire, pour, à terme, envisager des solutions adaptées à une meilleure adéquation entre offres et besoins.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC